Et les Vaudoises ?

Autor(en): **[s.n.]**

Objekttyp: **Article**

Zeitschrift: **L'Émilie : magazine socio-culturelles**

Band (Jahr): **[92] (2004)**

Heft 1483-1484

PDF erstellt am: **16.05.2024**

Persistenter Link: https://doi.org/10.5169/seals-282750

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.
Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.
Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

http://www.e-periodica.ch

Et les Vaudoises ?

Simone Chapuis-Bischof, Lausanne

Vos lectrices vaudoises auront été bien étonnées en lisant la Petite chronologie de l'accès aux droits politiques des Suissesses au 20e siècle, publiée à la page 13 de votre dernier numéro ! Le livre d'histoire que vous avez consulté semble avoir oublié les Vaudoises ! C'est en effet le canton de Vaud qui a été le premier à reconnaître, le 1er février 1959, les droits de vote et d'éligibilité politiques aux femmes. Lors de la première votation fédérale sur le suffrage féminin, le canton de Vaud a été le seul à poser en même temps la question du droit communal et cantonal. Me Antoinette Quinche, présidente de l'Association vaudoise pour le suffrage féminin, avait réussi à persuader les autorités cantonales de faire d'une pierre deux coups, soit d'économiser une votation. Les citoyens vaudois ont répondu oui aux deux questions. Le même jour, les citoyens de deux autres cantons romands, Neuchâtel et Genève, ont dit oui au suffrage féminin fédéral, mais il a fallu recommencer sur le plan cantonal: le 27 septembre 1959 à Neuchâtel et le 6 mars 1960 à Genève.

La mention que vous faites de Riehen comme première commune en Suisse à accorder les droits politiques est inexacte: dès 1957 les trois communes bourgeoises du canton de Bâle-Ville ont été autorisées à concéder le droit de vote en matière bourgeoisiale, ce que la commune de Riehen a fait le 26 juin 1958, sept mois avant Bâle. Mais qu'était ce droit de vote bourgeoisial ? Seuls les membres des familles originaires de Riehen et habitant Riehen pouvaient voter dans des domaines sociaux particuliers : l'administration de l'Hôpital des Bourgeois, le Service d'assistance et de l'Orphelinat des Bourgeois. Cela n'a donc rien à voir avec les droits de vote et d'éligibilité politiques. Le canton de Bâle-Ville sera le premier de Suisse alémanique, mais en 1966 seulement, à reconnaître les pleins droits politiques aux citoyennes suisses habitant le canton.

***L'Emilie*, pas à la hauteur...**

C. Seeger Tappy,

Corsier-sur-Vevey

Mesdames,

Par la présente, je vous informe que je ne souhaite pas renouveler l'abonnement à *l'Emilie*, qui vient à échéance le 30.4.04. Ayant probablement une déformation professionnelle (en ma qualité d'avocate, et accessoirement parfois aussi de juge), j'ai d'autres attentes à l'égard d'un journal, quel qu'il soit d'ailleurs, même partisan et fût-ce pour la cause féministe que je soutiens absolument.

Je cherche dans un journal en premier lieu des informations, des faits soigneusement recherchés, exposés objectivement et sans qu'une partie d'entre eux soit escamotée pour des raisons partisanes (par exemple, si les agressions commises contre les femmes sont à 10, 20 ou 30% le fait d'autres femmes et non d'hommes, j'ai envie qu'on le dise honnêtement et peut-être qu'on me fournisse une explication sociologique ou autre ; je serais curieuse de savoir si les violences commises par des femmes sont en augmentation, statistiquement parlant, et s'il faut y voir un progrès de l'égalité au yeux des sociologues, etc..!). Il m'aurait intéressé aussi de savoir si les hommes ne sont pas plus souvent encore que les femmes victimes de la violence des hommes... Votre dossier sur la violence contre les femmes présentait celles-ci unilatéralement comme victimes de la violence masculine et escamotait toute une partie des faits déterminants. J'aime qu'on me donne tous les éléments me permettant de me faire ma propre opinion, tout en étant prête aussi à m'intéresser, bien sûr, à celle de la journaliste...

Des personnes qui aiment réfléchir par elles-mêmes...

Si vous faites un dossier sur la 11ème révision de l'AVS, il faudrait au moins en relater le contenu, et en faire une analyse sérieuse, si vous voulez convaincre des personnes aimant réfléchir par elles-mêmes et non aveuglément suivre une opinion tierce, fût-ce celle de Mme Dreifuss... Sur des questions juridiques, par exemple les permis L, il vaudrait à mon sens la peine de faire appel à des juristes spécialisés pour éviter des affirmations polémiques reposant peut-être sur des bases juridiques erronées. Etes-vous certaines qu'une informaticienne indienne aurait moins de chances qu'un informaticien de même nationalité d'obtenir un permis en Suisse ? Votre publication a certainement sa place et sa raison d'être, mais votre public-cible (comment le voyez-vous ?) ne me ressemble sans doute pas assez.... Je vous souhaite néanmoins bonne suite.

«Ecœurée» par la partialité de *l'Emilie*

Odile Jaeger Lanore, députée

Lausanne

Fidèle lectrice de votre journal depuis des années, j'y suis abonnée depuis que je fais partie de plusieurs associations féminines comme l'Association pour les droits de la femme (ADF) et le Centre de liaison des associations féminines. J'apprécie vos articles de fond, vos reportages, vos annonces, vos informations et vos critiques sur la presse féminine.

En revanche, je ne partage plus, depuis longtemps, vos idées politiques qui sont nettement à gauche, sans nuance aucune et sans même évoquer que d'autres femmes puissent avoir d'autres opinions. Votre numéro d'avril est un modèle du genre. Consacré presque exclusivement à la 11ème révision de l'AVS, vous en dites tout le mal que vous pouvez. Vous donnez la parole à Mme Ruth Dreifuss dont on connaît les opinions. Certes, cette 11ème révision n'est de loin pas la panacée et demande des sacrifices aux femmes, mais elle va dans le sens de l'égalité entre hommes et femmes. Plusieurs partis politiques la soutiennent et je me demande pourquoi vous n'avez pas donné la parole aussi à des partisans de cette révision.

«Le mérite de l'opacité»...

Dans le même ordre d'idée, vous vomissez sur le paquet fiscal «sujet de tous les mécontentements». Plus loin, vous dites aussi que «ces mesures qui relèvent autant d'incompétence ne devraient même pas arriver au stade de la votation». Ces propos ont au moins le mérite de l'opacité. Aucune explication concrète, sauf tous les côtés négatifs de cette votation. Ne donner la parole qu'aux femmes qui sont à gauche de l'échiquier politique n'est pas honnête et trompe les électrices. Mon propos ici n'est pas de défendre ce paquet fiscal qui sera voté avant la parution de cette lettre, mais de dénoncer la partialité de vos articles.

Par solidarité féminine, j'ai toujours soutenu cette revue féministe, mais ce dernier numéro m'a écœurée. Trop, c'est trop. En début d'année, comme tous les ans, j'ai payé mon abonnement, mais ce sera la dernière fois. Je le regrette, mais ne trouvant pas dans vos articles la moindre allusion à mes convictions politiques, je ne peux que m'abstenir de les lire.

Si être à gauche signifie être sensible aux injustices sociales et défendre les intérêts de celles et ceux qui ont historiquement été discriminé-e-s, c'est vrai, l'Emilie *est plutôt à gauche. Sans vergogne d'ailleurs.* L'Emilie *est un journal plutôt à gauche et d'opinion, ce qui explique la prise de position par rapport à la 11ème révision de l'AVS. Comme il est de gauche, d'opinion et féministe, il a*